



## **VOTER POUR ETRE PLUS FORTS ENSEMBLE**

Le 24 Septembre, vous êtes appelé(e)s à voter aux élections professionnelles CE et DP et indirectement au CHSCT (les membres du CHSCT sont désignés par les élus titulaires CE et DP).

Les élections professionnelles, c'est voter pour :

- élire des représentants efficaces et déterminés qui ont déjà défendu vos intérêts tout au long de leur mandat (voir au dos le bilan des élus CGT DP et CE)
- continuer l'activité sociale dans laquelle la CGT est fortement impliquée par ses bénévoles et 2 membres dans le comité de pilotage des Activités Sociales à Toulouse.

**Mais c'est aussi un moment déterminant pour vous exprimer et délivrer un message fort à nos directions.**

- La bataille des 122% ne fait que commencer,
- les NAO vont débiter,
- les minima des mensuels ne sont pas respectés,
- les problèmes d'emploi sont toujours d'actualité.

**Votre vote n'est pas neutre dans ce contexte : vous pouvez rendre encore plus efficaces les actions menées par la CGT en renforçant sa place dans l'entreprise et son poids dans les négociations.**

**VOTER CGT PLUS NOMBREUX,  
C'EST ASSURER UN AVENIR PLUS SÛR A CHACUN D'ENTRE  
NOUS.**

## **BILAN des ELUS DP, CE, CHSCT de la CGT TOULOUSE**

**Les élus DP CGT, bien que moins nombreux dans l'instance DP Toulouse, ont eu une participation très importante tout au long du mandat. Cet engagement de nos élus ainsi que leur capacité à capter les réclamations des salariés ont permis d'engager des actions qui se sont soldées par des gains significatifs pour les salariés :**

- ❑ Erreurs sur prélèvements et feuilles de paie : en cours de règlement pour les temps partiels, réglé sur la feuille de paie de Février pour le GMP des mensuels et de nombreuses autres erreurs signalées et corrigées.
- ❑ Classifications et coefficients : Demande d'application des engagements de la direction pour la correspondance Syntec/Métallurgie et plus récemment les erreurs, signalées par les élus DP CGT, sur le passage automatique de coefficient tous les 3 ans.
- ❑ Politique salariale : les règles groupe non appliquées à Thales Services ont été rappelées par les élus CGT et ont permis le règlement de cas individuels.
- ❑ Paiement du 1/10 CP : les élus ont signalé des erreurs pour certains salariés, devant la mauvaise volonté de la direction l'action a été mise en justice et gagnée en cassation.
- ❑ 122% des minima conventionnels: les élus CGT ont signalé dès le début de la signature de l'avenant, que cette application prévoyait une clause 122% ; cette action et la menace d'action en justice ont permis une 1<sup>ère</sup> application de cette clause pour de nombreux salariés. Une mise de la direction devant les tribunaux pour pérenniser la clause vient d'aboutir récemment en notre faveur.
- ❑ Ecologie et citoyenneté : les réclamations portées par les DP CGT ont permis d'avoir en permanence des poubelles de recyclage, des interrupteurs dans les bureaux ; les élus travaillent à l'aménagement de transport collectif pour les salariés de la banlieue toulousaine.
- ❑ Cantine : les élus CGT ont obtenu le réajustement des parts patronales dans les cantines AIRBUS et STNA
- ❑ Conditions de vie au PTC : mise en place de douches après des mois de réclamations par nos élus, amélioration des bureaux mais la direction a maintenu le zoning badgé malgré une forte opposition.

Les réclamations portées par les élus DP CGT trouvent souvent une prolongation sous d'autres formes.

**Le mandat de 2 ans de CE est très riche car de nombreux points stratégiques pour l'entreprise et l'emploi des salariés y sont débattus.**

### **QUELQUES ACTIONS DE NOS ELUS AU CE**

- ❑ Proposition d'expertise lors de la cession d'Aix approuvée par les autres élus et après constat d'erreur demande d'une contre expertise : vote contre des autres élus au CE ...
- ❑ Demande d'expertise pour la cession du secteur santé : vote contre des autres élus au CE ...
- ❑ Demande de garantie d'embauche pour les stagiaires
- ❑ Opposition au travail du dimanche
- ❑ Et bien d'autres batailles menées par les élus CGT au CE

### **EN CHSCT, NOS ELUS SONT LE MEILLEUR REMPART CONTRE LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL**

**L'engagement de nos élus c'est :**

- ❑ **Continuer à demander l'amélioration des conditions de vie des salariés**
- ❑ **Etre les meilleurs défenseurs de l'intérêt des salariés**
- ❑ **Ne pas brader les revendications des salariés par des « arrangements » avec la direction**
- ❑ **Ne jamais poser une question impliquant un salarié individuellement sans lui avoir demandé son autorisation**
- ❑ **Porter les revendications des salariés sans en détourner le contenu.**

#### Rappel

**Le collège titulaire DP permet de désigner les élus au CHSCT.**

**Le collège titulaire au CE :**

- ❑ **Donne le droit de voter aux consultations CE**
- ❑ **Détermine la représentativité dans les négociations (au premier tour)**
- ❑ **Permet de désigner les élus au CHSCT**